



info réseau Education au développement durable

Info réseau EDD n°2 – décembre 2013



2013 a été une année particulièrement riche pour l'Education à l'environnement et au développement durable en France : 95 Assises en territoire (2012-2013), 1 200 participants aux Assises nationales en mars, l'EEDD à la Une à la Conférence environnementale de septembre dernier, une journée nationale EEDD du 8 novembre, l'avis EEDD du CESE du 26 novembre, etc.

Retrouvez dans cette Info réseau ces événements 2013, nos rendez-vous, travaux, partenariats ainsi que les outils du Comité 21 toujours disponibles.

N'hésitez pas à nous communiquer vos outils, informations sur vos pratiques EEDD pour alimenter la rubrique actualités de notre site www.comite21.org, et [l'espace Agenda 21 scolaire](#) !

Bonne lecture !

Retour sur nos deux rendez vous EDD 2013 !

13 novembre : RV EDD « Le point sur... les dispositifs en faveur des démarches des établissements »



A l'occasion de ce rendez-vous EDD du Comité 21, une quarantaine d'acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable se sont réunis pour échanger autour des démarches de développement durable dans les établissements. En partenariat avec **Ecophylle** et **Vivacités IdF**, ce rendez-vous a étudié les nouveaux dispositifs et outils qui sont susceptibles de faciliter la mise en oeuvre et la pérennisation de ces démarches dans les établissements (Agenda 21 scolaires, éco-écoles, E3D, etc.). La diversité des intervenants a rendu ce rendez-vous riche d'une multitude de points de vue, avec notamment des interventions d'associations comme Ecophylle sur la [dynamique E3D en Ile-de-France](#) ou Vivacités IdF qui a présenté les [premiers résultats d'une étude](#) sur le lien entre démarches d'établissements scolaires et Agendas 21 de territoire. Ce rendez-vous a également bénéficié de la contribution de l'Education nationale avec Françoise Ribola de l'Académie de Versailles qui a éclairé les participants sur la [labellisation des E3D](#), mais aussi de la **Ligue de l'enseignement** sur le thème notamment des [Projets éducatifs territoriaux \(PEDT\)](#) et leur mise en oeuvre. Cette rencontre s'est terminée sur la présentation de deux nouvelles boîtes outils : la [boîte à outils de la dynamique E3D](#) avec des outils méthodologiques élaborés par l'association ; la boîte à outils du Comité 21 avec une entrée Agenda 21 scolaire qui sera accessible à tous dès janvier 2014. Bientôt le compte rendu ! [Programme](#) - [Diaporama de présentation](#)

12 juin : RV EDD « Agir ensemble pour co-construire une stratégie EDD sur un territoire »



Le 12 juin dernier, une trentaine de représentants associatifs et d'entreprises, d'élus et d'agents de collectivités territoriales, de professeurs, d'étudiants et de consultants, se sont réunis autour de cet enjeu croissant pour les territoires : la co-construction d'une stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable sur un territoire. Après la présentation d'un [panorama de 13 espaces territoriaux de concertation](#) réalisé par le Comité 21 dans le cadre des travaux du Collectif Français de l'éducation à l'environnement vers un développement durable -CFEEDD-, les participants ont pu découvrir, grâce à [l'interview de Gaëlle Le Bloa](#), fondatrice de Génopé, [l'étude de faisabilité réalisée pour la région Nord-Pas de Calais](#) et interroger [l'expérience basse-normande](#)

présentée par Nadine Tournaille, chargée de mission EDD de la **région Basse-Normandie**. La seconde partie du rendez-vous a été consacrée à la présentation de dispositifs opérationnels visant à faire vivre la concertation sur les territoires. Justine Bosredon, chargée de mission Agenda 21 au **Conseil général de la Gironde**, a exposé [deux dispositifs girondins](#) : la mission expérimentale d'accompagnement d'une collectivité urbaine et d'une collectivité rurale dans la co-construction d'un programme d'actions d'EDD sur leur territoire et l'expérience des séminaires d'exploration de controverse pour former les acteurs du territoire à l'EDD. Pour sa part, Geneviève Fontaine, présidente de l'association Evaléco, a explicité un [outil de diagnostic](#) développé par des lycéens et aujourd'hui mobilisé par des collectivités pour faire de la phase de diagnostic l'étape décisive de l'implication collective de l'ensemble des habitants du territoire. [Télécharger le compte-rendu](#)
Accéder aux différents documents sur [l'espace adhérent du site Comité 21](#)

Consultez nos outils !

Lancement de la boîte à outils Agenda 21 scolaire en janvier 2014 !



Le Comité 21 lance sa **Boîte à Outils** au service de ses adhérents afin de les accompagner dans la mise en oeuvre de leurs démarches de développement durable sur leur territoire ou dans leur organisation (RSE, Agenda 21 et Agenda 21 scolaires). Plus de **400 ressources utiles et pratiques** sont intégrées dans ce nouvel outil pour répondre au mieux à leurs besoins. Elle sera

accessible depuis [votre espace adhérent](#) (exception faite de la boîte à outils Agenda 21 scolaire qui sera en accès libre sur <http://www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html>). La boîte à outils Agenda 21 scolaire rassemble quand à elle des outils méthodologiques réalisés par le Comité 21 depuis plusieurs années mais également ceux d'autres structures. N'hésitez pas à nous faire part de votre outil !

Consultez la rubrique Dynamique territoriale d'accompagnement d'établissement scolaire !



A l'échelle territoriale, de plus en plus d'acteurs de l'EEDD s'organisent en créant des dispositifs partenariaux pour accompagner les démarches de développement durable de leurs établissements scolaires. Académie, inspection académique, collectivités (région, département, intercommunalité, et commune), institutions (ADEME, DREAL, DRAFT ...), associations d'éducation à l'environnement et au développement durable, agissent ensemble pour une meilleure efficacité dans ces démarches aussi bien sur le plan pédagogique, technique que financier. Le Comité 21 a souhaité valoriser ces démarches dans une rubrique spécifique « Initiatives dans les territoires ». 18 dispositifs sont consultables sous forme de fiche. N'hésitez pas à nous faire

part de votre dispositif d'accompagnement. [Pour en savoir plus](#)

Retrouvez les travaux du programme Education au développement durable

[La contribution du Comité 21 à l'éducation au développement durable](#)

[L'Agenda 21 scolaire par le Comité 21](#)

[Note 21 du Comité 21 Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial des acteurs du développement durable](#)

Fiche REPERE : [L'Agenda 21 scolaire](#)

Fiche REPERE : [L'évaluation des démarches de développement durable dans les établissements scolaires](#)

Fiche REPERE : [Le Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial de tous les acteurs](#)

Participation aux instances nationales

Le Comité 21 est membre du Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable-CFEEDD et de l'Espace national de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable-ENC.

Retour sur les Assises EEDD 2013 : consultez les 11 livrets de propositions !



A la suite de près de 95 dynamiques d'Assises territoriales, plus de 1200 personnes ont participé aux Assises nationales EEDD, du 5 au 7 mars 2013 à Lyon et Villeurbanne, organisé par le CFEEDD. 48 ateliers* ont été organisés autour de 11 chantiers identifiés comme prioritaires pour l'EEDD ; ces participants se

sont retrouvés dans différents lieux pour se concerter et co-construire ensemble 48 argumentaires ou plans d'actions concernant les 11 chantiers (eau, climat-énergie, biodiversité, santé-environnement, villes et territoires durables, alimentation, consommation et production responsables, place aux jeunes, tous acteurs, gouvernance, valeurs et éthique). Les plans d'actions et les argumentaires issus du travail en ateliers sont aujourd'hui rassemblés dans 11 livrets de propositions (1 par chantier). Ces propositions construites collectivement ont pour vocation d'encourager le passage à l'action, à toutes les échelles de territoires. Elles visent à développer l'EEDD et constituent en elles-mêmes une stratégie nationale d'action jusqu'aux 4^e Assises impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans leur mise en œuvre. Pour compléter, un nouvel outil Assises EEDD « Résultats et perspectives » sera très prochainement en ligne. **N'hésitez pas à diffuser ces outils auprès de tous !** [Télécharger les livrets](#) – [Pour en savoir plus](#)

*Le Comité 21 a participé à l'atelier 47 « Espace territoriaux de concertation » du [chantier Gouvernance](#)

L'ENC a contribué aux travaux EEDD de la 2^{ème} Conférence environnementale

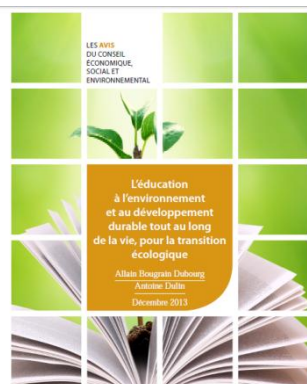


L'EEDD figure parmi les cinq thèmes retenus par la Conférence environnementale, les 20 et 21 septembre 2013. L'[Espace National de Concertation](#) (ENC), co-animé par le Commissariat général au développement durable (CGDD) et le [CFEEDD](#), est reconnu comme l'acteur légitime pour être force de propositions sur cette thématique. Depuis avril 2013, l'ENC a réuni

régulièrement ses membres afin de préparer sa contribution collective au débat, autour de 5 axes de travail : Dialogue territorial, EEDD et participation citoyenne ; Information, sensibilisation, éducation citoyenne ; Éducation formelle, scolaire et supérieure ; Sensibilisation et acculturation par l'EEDD dans le monde du travail aux enjeux environnementaux et du développement durable, et EEDD et développement de l'éducation à la biodiversité. *Le Comité 21 a participé au groupe « Dialogue territorial, EEDD et participation citoyenne ».* [Télécharger la contribution de l'ENC](#)
[Télécharger la deuxième feuille de route pour la transition écologique](#)

Actualités EEDD

L'avis du Conseil économique, social et environnemental en matière d'EEDD



Le Gouvernement a fait de l'éducation à l'environnement et au développement durable un des cinq thèmes de la Conférence environnementale 2013, donc de la feuille de route gouvernementale. Dans cette perspective, le Premier Ministre a souhaité que le CESE, Conseil économique, social et environnemental, puisse contribuer à éclairer les pouvoirs publics par un avis concernant les actions éducatives, la formation continue, la sensibilisation, l'information et la participation du citoyen et du consommateur. Le projet d'avis du CESE intitulé « *L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour une transition écologique* » a été présenté le 26 novembre par ses rapporteurs Allain Bougrain Dubourg (Groupe environnement et nature) et Antoine Dulin (Groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse), en présence de la Présidente

de la section Environnement, Anne-Marie Ducroux. Cet avis préconise une action volontariste de l'Etat et des collectivités locales, et la mise en œuvre de projets multi-partenariaux dans les territoires impliquant l'ensemble des acteurs publics et de la société civile dans leur diversité. A cette occasion, une plateforme de recueil d'initiatives menées par les différents acteurs en matière d'EEDD a été lancée afin de permettre de mutualiser et des échanges de pratiques. N'hésitez pas à inscrire votre initiative ! [Télécharger la note de synthèse](#)

[Télécharger l'avis du CESE](#)

[Participez à la plateforme d'initiatives](#)

[Pour en savoir plus](#)

Rappel : la circulaire sur les E3D « référentiel de mise en œuvre et de labellisation » du 24 juillet 2013



ministère
éducation
nationale



Le référentiel E3D, mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, définit les conditions dans lesquelles cette démarche peut être menée et comment le label E3D peut être obtenu. Peut être considéré comme « E3D », tout établissement scolaire ou toute école engagé dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. La circulaire informe qu'un certain nombre d'écoles et d'établissements se sont déjà engagés dans une démarche de ce type, bénéficiant parfois de labellisations spécifiques en lien avec des partenaires locaux ou nationaux, voire européens et internationaux, ce qui est parfaitement compatible avec la labellisation «E3D». La circulaire souligne enfin que « l'éducation au développement durable invite ainsi à tisser des réseaux transversaux de connaissances et de compétences entre les enseignements, les projets d'établissements et les nombreuses initiatives comme les actions éducatives et culturelles conduites sur le temps scolaire ou en dehors du temps scolaire, avec les partenaires de l'École. Elle a donc aussi toute sa place dans les « projets éducatifs territoriaux » qui visent à articuler les activités périscolaires avec les projets d'école et d'établissement ». [Télécharger la circulaire](#)

Partenariats

Campus durables de demain : tendances et perspectives d'évolution à 2030



Campus responsables, initié par Graine de Changement, vient de publier une étude « *Campus durables de demain, ce qui va changer à l'horizon 2030 – Tendances et perspectives* ». Construite à partir d'une quarantaine d'interviews individualisées auprès d'experts nationaux et internationaux et d'usagers des campus (internes, externes) tels que les responsables de réseaux développement durable, cette étude a pour objectif d'identifier les facteurs de changement afin d'ouvrir des pistes de réflexion pour faire des campus des lieux de formation et de vie

durables. Résilience climatique, développement durable, internationalisation, diversité, technologies du digital ou économie de la connaissance, ces tendances ont transformé les entreprises durant les deux dernières décennies. Elles vont désormais transformer l'enseignement qui doit se réinventer. Neuf pistes de réflexions sont proposées : rompre l'isolement des campus et brasser les profils ; ouvrir le campus sur monde professionnel ; recréer une vie sur le campus ; ouvrir le campus sur la ville ; relever le défi de la mutualisation et des nouveaux usages des campus ; renforcer la résilience climatique des campus ; faire du campus un lieu intégrant les TIC et privilégiant le travail collaboratif ; développer des outils pédagogiques numériques adaptés à l'enseignement supérieur, et assurer la formation nécessaire à la transition écologique, sociétale et numérique. L'étude est soutenue par l'ADEME, Caisse des dépôts, Egis, Gecina. 109 pages. Le Comité 21 est partenaire de Campus Responsables. [Télécharger l'étude](#)

Plus que 2 mois pour proposer l'idée innovante qui remportera le Grand Prix GreenTic Campus!



Avis aux challengers : vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour déposer votre dossier ! Le Challenge Green Tic Campus lance aux étudiants le défi d'imaginer des solutions concrètes pour le développement durable de leur campus en s'appuyant sur le potentiel offert par les TIC : ordinateurs, capteurs, tablettes, smartphones, applications mobiles, programmes informatiques... Les étudiants peuvent choisir de s'inscrire dans l'une des catégories suivantes : vie étudiante, gestion environnementale ou ancrage

territorial du campus. Ce projet est récompensé par la réalisation concrète du projet de l'équipe lauréate, mais les autres équipes pourront toujours espérer remporter le prix coup de cœur du public à travers le soutien des internautes sur la page blog du concours. Depuis la création du Challenge, 5 entreprises se sont créées (ou en cours de création). C'est le cas notamment de Deways (www.deways.fr) et de Smart Impulse (www.smartimpulse.com), entreprises issues de la première édition et dont les fondateurs animent le Club Jeunes Pousses, réseau de jeunes entrepreneurs développant une activité autour des TIC et du développement durable. Les inscriptions doivent se faire sur le site www.greentic-campus.com avant le **31 décembre 2013**. Le Comité 21 soutient le concours et fait parti du jury. [Pour en savoir plus](#)

Contactez-nous

Vous avez oublié vos **codes adhérents**, vous souhaitez nous proposer des **thématiques de travail** ou nous poser une **question**... n'hésitez plus, Contactez-nous !

Christine Delhaye

responsable communication-éducation au développement durable
delhaye@comite21.org – 01 55 34 75 23

Le programme Education au développement durable du Comité 21

Avec l'appui de réseaux experts et de ses adhérents, le Comité 21 facilite au niveau national la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement et au développement durable à travers la réalisation d'outils méthodologiques (publications, notes, argumentaires, bonnes pratiques, rendez-vous, interventions, etc.). Deux objectifs du programme :

- ▶ **Inciter tous les adhérents du Comité 21 à participer à l'éducation au développement durable**
- ▶ **Promouvoir et accompagner les démarches Agenda 21 scolaires**

Pour apporter sa contribution au renforcement de l'EDD en France, le Comité 21 est membre de l'Espace national de concertation de l'EEDD et du Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD).

Les travaux du programme Education au développement durable sont relayés sur les sites www.comite21.org, [espace adhérent](http://espace.adhérent) et www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html

« Retrouvez-nous sur Twitter  et Facebook  ! »



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org